

Séance du 15 décembre 2016

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 9 décembre 2016, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, Adjoint ; M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, MM. Escapil-Inchauspé, Laiguillon, Mmes Candillier, Bensoussan, MM. Boutonnet, Daubisse, Mmes Picard-Felices, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Artiaga, Iriart, Mme Wagner, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Juzan à Mme Duhart ; Mme Taieb à M. Pocq ; Mme Belbaraka à M. Daubisse ; Mme Destin à M. Laiguillon ; Mme Aragon à Mme Herrera Landa ; Mme Capdevielle à M. Bergé.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

Mme Martin-Dolhagaray présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : **EDUCATION ET VIE SOCIALE** – Jardin éducatif partagé « Le Jardin de Brana » - Avenant n° 1 à la convention de partenariat et de gestion.

Par délibération en date du 28 mai 2015, le conseil municipal a autorisé la signature d'une convention de partenariat et de gestion relative à la mise en place d'un jardin éducatif partagé proposée par l'école élémentaire Jean-Pierre Brana.

Face au succès rencontré par ce dispositif, d'autres structures se sont montrées intéressées pour y participer. Ainsi, d'une part, la Ville de Bayonne, outre les animations déjà entérinées dans le projet initial, a souhaité l'élargir au bénéfice des enfants de la crèche municipale Pyrène sise Hauts de Sainte-Croix. D'autre part, l'Education nationale a également entendu l'étendre aux élèves de l'école maternelle Brana, seule l'école élémentaire ayant été initialement intégrée au projet.

Ainsi, en partenariat avec l'école maternelle Brana, des actions spécifiques seront proposées sous la forme d'ateliers partagés entre les enfants de la crèche, leurs parents et l'association « Graines de Liberté » sur un espace vert aménagé devant l'entrée de l'école Brana et réservé aux élèves de la toute petite section.

Ces ateliers permettront aux enfants les plus âgés de la crèche de se familiariser avec le monde de l'école. Ces temps de partage seront également l'occasion pour les familles de tisser des liens entre elles et de s'inscrire ainsi dans un schéma intergénérationnel spécifique à ce quartier.

Outre cette modification, il est dûment précisé que toutes les clauses de la convention de partenariat et de gestion initiale demeurent inchangées.

En conséquence, il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 correspondant ci-annexé.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ
CONFORME AU REGISTRE
Par délégation du Maire,
Dominique Foulon
Directeur Territorial